

MJC Cahors - Accueil de Loisirs du Grand Cahors
Fiche d'inscription – Vacances de Printemps
Du mardi 23 avril au vendredi 03 mai 2019

Attention : Cette fiche n'est valable que si vous avez rempli au préalable le dossier administratif de votre enfant

La **fiche d'inscription pour les vacances de printemps complétée et signée** doit être **retournée** au Centre de Loisirs et le dossier administratif de l'enfant pour l'année 2018-2019 à jour et complet.

L'ouverture des inscriptions est fixée au **jeudi 21/03/2019 en fonction des places disponibles.**

L'Accueil de Loisirs « la maison des P'tits curieux » est un espace d'éveil et d'animation qui accueille les enfants de 3 à 13 ans. On joue, on découvre, on s'amuse, on se repose aussi.

La journée de l'enfant est construite en fonction de leurs besoins et de leurs envies. L'équipe pédagogique met en place des projets favorisant la diversité des choix et l'expérimentation : sorties découvertes, ateliers manuels, initiation sportive et autres projets rythment les journées.

Information aux familles :

- Pour les **nouvelles inscriptions** et **renouvellement** au 1^{er} septembre de chaque année un dossier administratif est à constituer. Nous vous demandons de bien vouloir vous munir les documents suivants : l'attestation du quotient familial CAF ou de la MSA (de moins de 3 mois) ou avis imposition 2018, une attestation responsabilité civile, le carnet de santé des enfants (DT Polio), et un justificatif de domicile.

Tout dossier incomplet rendra l'accueil impossible

Un rendez-vous avec la Directrice vous sera proposé afin de finaliser le dossier et confirmer l'inscription
Attention : les familles doivent être **à jour de leur règlement** pour pouvoir procéder à l'inscription de la période demandée.

- **Les horaires du centre de loisirs** : 7H30-18h30. Les familles peuvent venir chercher les enfants le matin à partir de 11h30 et l'après-midi à partir de 16h30.

Fermeture de l'Accueil de Loisirs : 3 semaines en Août (du samedi 03 au dimanche 28/08/2019) et les vacances de Noël.

RAPPEL annulation : Les cas où la facturation n'est pas effectuée :

- l'annulation dans un délai égal ou supérieur à 3 jours avant la date concernée (hors week-end)
- l'absence justifiée par un certificat médical d'un médecin, daté du jour de l'absence de l'enfant et remis au centre dans un délai maximum de 48 heures.

Pour être prise en compte, l'annulation devra parvenir à la MJC par les moyens suivants en remplissant:

- le formulaire d'annulation disponible à l'accueil du Centre de Loisirs, ou par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : directionalsh.mjc.cahors@orange.fr



Suite au verso

Nom et prénom du parent qui inscrit l'enfant :

Téléphone : Commune d'habitation :

(Obligatoire : merci de mentionner le téléphone où nous pouvons vous joindre le plus facilement)

Enfant concerné par cette inscription :

Nom et prénom : Date de naissance :

Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent

Date d'inscription	journée AVEC repas	journée SANS repas	1/2 journée AVEC repas		1/2 journée SANS repas	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	férié					
Mardi 23/04/2019						
Mercredi 24/04/2019						
Jeudi 25/04/2019						
Vendredi 26/04/2019						

Date d'inscription	journée AVEC repas	journée SANS repas	1/2 journée AVEC repas		1/2 journée SANS repas	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 29/04/2019						
Mardi 30/04/2019						
Mercredi	férié					
Jeudi 02/05/2019						
Vendredi 03/05/2019						

Date et signature du responsable légal :

